

## INFORMATIONS CONFINEMENT

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Dans le cadre des dispositions édictées par le Gouvernement concernant les mesures liées au confinement et aux problèmes que vous pourrez rencontrer dans votre vie quotidienne ces prochaines semaines (santé, alimentation, etc.), les services suivants sont mis en place :

### MAIRIE :

ouverte du Lundi au Vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30.

- **Vos demandes continuent à être traitées**, je vous demande, dans la mesure du possible de les adresser par mail à [mairie.bareges@orange.fr](mailto:mairie.bareges@orange.fr) ;
- le site internet sera mis à jour au fur et à mesure des nouvelles dispositions qui viendraient à s'appliquer : <https://www.mairie-bareges.fr/>
- Agence Postale communale : ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h, congés à partir du 9 novembre jusqu'au 22 novembre 2020.
- Une [information dédiée au coronavirus](#) est d'ores et déjà disponible, dans la rubrique "infos Mairie". Vous y trouverez les liens vers les sites officiels ainsi que la possibilité de télécharger les attestations dérogatoires. Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de les imprimer elles seront disponibles en Mairie.

### INFORMATIONS DU TERRITOIRE :

Office de Tourisme : [www.valleesdegavarnie.com](http://www.valleesdegavarnie.com)

CCPVG : [www.ccpvg.fr](http://www.ccpvg.fr)

### COMMERCES DE PROXIMITE :

- Boucherie, charcuterie Sabathié : **8h00 à 12h30**. Fermeture les mardis et dimanches ;
- le distributeur de pain sera alimenté **tous les jours**. En cas de problème, vous pouvez contacter le 05 62 92 80 47.
- Marché à Luz Saint Sauveur tous les lundis matin.
- Pharmacie de l'Ardiden : livraison possible des médicaments, contact : 0562923320

Je vous rappelle et me permets d'insister, sur l'obligation d'être en possession d'une attestation de déplacement dérogatoire lorsque vous devez sortir de chez vous, et ce, uniquement dans le cadre des motifs autorisés (déplacements entre le domicile et le travail lorsqu'ils sont indispensables / déplacements pour effectuer des achats de première nécessité / déplacements pour motif de santé / déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants / déplacements limités à 1 heure à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle, et aux besoins des animaux de compagnie dans un rayon d'1 km autour du domicile).

Je vous souhaite bon courage à tous.

Prenez soin de vous et de vos proches. Je reste, ainsi que l'ensemble des élus, à votre disposition.

Vous pouvez me contacter pour toute demande ou information au 0687480074.

Pascal ARRIBET, Maire de Barèges